

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet d'autoriser l'exécution des travaux nécessaires pour la réfection des **digues de la basse Seine**. (N° 88, session 1883.) — Nommée le 17 mars 1883.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : DUFRESNE.  
2<sup>e</sup> — AMIRAL MARQUIS DE MONTAIGNAC.  
3<sup>e</sup> — CORDIER.  
4<sup>e</sup> — GUSTAVE DENIS.  
5<sup>e</sup> — VICOMTE DE SAINT-PIERRE.  
6<sup>e</sup> — VIVENOT.  
7<sup>e</sup> — MAGNIN.  
8<sup>e</sup> — ANCEL.  
9<sup>e</sup> — JOHN LEMOINNE.



Commission relative aux travaux nécessaires pour la visite des  
 digues de la basse Seine. Séance du 19 mars 1883 à Chateaufort  
 Sont présents M. Dufrénoy, de Montaignac, Cordia, Denis,  
 vicomte de St Pierre, Vireux, Ancel, John Lemoussier  
 M. le vicomte de St Pierre est nommé Président  
 M. Vireux est nommé secrétaire

Chacun des commissaires rend compte successivement de la discussion qui  
 a lieu dans son bureau; tous les bureaux ont été favorables au projet  
 M. Cordia est nommé rapporteur  
 La séance est levée à deux heures trois quarts

Le Président

Le Secrétaire

M. Vireux  
 J. de St Pierre

Séance du samedi 28 avril 1883 à une heure sous  
 la Présidence de M. le vicomte de St Pierre

Sont présents M. de St Pierre président, Vireux secrétaire,  
 Dufrénoy, Ancel de Montaignac, Cordia, Denis, Ancel  
 M. Cordia donne lecture de son rapport  
 Le rapport est adopté.  
 La séance est levée à une heure trois quarts

Le Président

Le Secrétaire

J. de St Pierre  
 M. Vireux